Chronique Locale

ROUBAIX

Promotion dans la police

M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, rue des Arts, exerçant depuis trois ans à Roubaix, et venant de Dunkerque où il a été commissaire pendant cinq ans, vient de recevoir son changement.

Il est promu de première classe et nommé à Lille comme chef de la sûreté, poste tout nouvellement créé.

Tout en félicitant M. Broigne pour un avancement qui est certainement des plus mérités, nous ne pouvons nous empêcher de regretter son départ.

Fonctionnaire intègre, le nouveau chef de la Sûreté de Lille, pendant son court séjour parmi nous, tout en s'attirer l'estime et l'affection de beaucoup de nos concitoyens.

Très aimé du personnel placé sous ses ordres, à cause de son extrême bienveillance, M. Broigne, malgré les accusations d'un service quelquefois très pénible, emporte, en s'en allant, les sympathies de tous ceux qui l'ont connu.

Quand il quitta Dunkerque, il fut très regretté. Il laisse la même impression à Roubaix et nous pouvons pas que dans sa nouvelle résidence, il ne recherche rapidement s'attourer de toutes les sympathies.

M. V.

***

M. Lemaire, commissaire à Condé, troisième classe et chef de service pour remplacer M. Broigne dans le deuxième arrondissement où il sera de deuxième classe.

Une affaire mystérieuse

Lundi, arrivaient en gare de Roubaix, 850 balles de laines brutes venant de Roubaix par Tourcoing. Ces balles étaient aussitôt rentrées dans les magasins de différentes maisons industrielles de la ville. Hier matin (on ne sait pour quelle cause) ces balles de laines étaient ramenées à la gare par un grand nombre de camions, déchargés sur les quais et aussitôt remises en wagon pour être réexpédiées à Dunkerque.

Pourquoi, ces laines débarquées il y a vingt-quatre-heures, sont-elles réexpédiées aussitôt? Telle est la question que se posaient toutes les personnes témoins du mouvement inusité qui régnait à la grande vitesse, et qui voyaient revenir les balles débarquées lundi. Toutes les suppositions sont permises, aussi les racontars vont-ils leur train. Impossible de savoir ce qui se passe et d'éclaircir cette affaire.

Les commissaires se renferment dans un mutisme complet et répondent à toutes les questions qu'on leur pose : « Nous ne pouvons rien dire ».

Funérailles de M. Vandebèulque

Hier, à six heures du matin, ont eu lieu en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Edmond Vandebèulque, vice-président de l'Association des Anciens élèves de l'école de la rue Montagne, décédé le 28 février, à l'âge de 23 ans.

M. Vandebèulque était très populaire et justement estimé, ce qui a pu faire nombreuse à tous en accompagnant son corps au cimetière, à témoigner à sa famille la part qu'elle prend au deuil qui la frappe.

A ceux de M. Mesquinille, président de l'Association a prononcé le discours suivant.

Messieurs,

L'Association des Anciens Elèves de l'école de la rue Montagne, comptait à peine une année d'existence et déjà impitoyable mort est venue lui ravir un de ses membres.

Comme pour bien montrer que toujours elle est implacable, qu'elle frappe en aveugle, c'est à la tête qu'elle a porté, c'est notre vice-président, M. Edmond Vandebèulque qu'elle nous enlève.

Oui mort, que tu es cruelle et que tes coups sont déloyaux!

Edmond Vandebèulque naquit à Roubaix en 1874, l'âge de six ans à l'école de la rue Montagne, il a toujours conservé avec nous bon cœur et vrai camarade.

Il a l'âge de onze ans, il était reçu l'un des premiers, comme de certificat d'études primaires.

Admis ensuite à l'Institut Turgot, il s'y fit remarquer par son application, sa bonté, son caractère plus accentué encore, il s'y fit remarquer par son caractère généreux. Tous ses camarades le considéraient comme un ami.

A 15 ans, il sortit de l'Institut Turgot pour entrer comme employé chez M. Maurice. Les, comme Doeff, il n'eut que des amis et ses patrons ne cessèrent de le considérer comme un fils.

En 1895, il répondit un des premiers à l'appel de M. Roussel et fut un des fondateurs de notre société, dont il fut pendant deux ans, trésorier, puis, il en devint comme vice président.

Quelque chef Edmond, tu ne voulais pas qu'il fut simplement honorifique et pit encore présentes à l'esprit les paroles à propos de la création de l'Association :

« Nos pourrons donc nous revoir plus souvent, ou du moins, causer de notre beau et bon temps d'école, nous intéresser aux œuvres scolaires et surtout faire un peu du bien ».

Comme ces paroles peignent bien son caractère! Faire le bien, voilà le besoin de son cœur.

Prire des l'âge de dix-sept ans de l'amour d'un ami d'une mère adorée, obligé de commencer tout, tu étais heureux de pouvoir la répandre par l'Association.

Au moment où tu allais goûter au sein de cette Association, comme au foyer de ta tante, tu accomplissais les charmes de la pure amitié, au moment où tu allais le cueillir, tu disparais.

Cher Edmond, ta mort nous attriste profondément, ton départ cause un immense vide autour de nous.

Ton bon souvenir vivra dans nos cœurs et pour conserver la mémoire, nous chercherons à acquérir ta quiétude.

Présent ce témoignage d'affection vraie et ce nombreux cortège d'amis qui accompagnent ta dépouille mortelle, un adoucissement à la douleur de tes chers parents et de ta tante.

Au nom de tous ceux qui t'ont connu, au nom de tous les anciens condisciples, cher Edmond, je te dis : au revoir!

On n'est pas plus aimable

La sieur Jules Dumoulin, âgé de 24 ans, tapissier, demeurant rue de la Balance, 29, s'est présenté hier matin au poste central, et y a déposé une plainte et un pardon.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure et demie, M. Dumoulin passait rue Monge. Il aperçut tout-à-coup, un homme dans l'obscurité qui le traitait. Il voulut le réveiller, mais en vain. Craignant que des malfaiteurs le dévalisèrent, il fit sa montre et son chapeau qu'il portait chez lui.

4 Une heure plus tard, il revint pour tenter une seconde fois de relever l'ivrogne, mais celui-ci avait disparu. Il sachant à qui appartenait ces objets, M. Dumoulin les a déposés au poste central.

M. Dumoulin a certainement bien agi, mais de bonne intentionnée.

S'il avait été pris au moment où il enlevait la montre de l'ivrogne, il aurait pu être accusé de vol et certainement, malgré ses bons sentiments, il aurait eu de sérieux ennuis.

Un accident de voiture

Mardi soir, vers 7 heures, une petite fille de 8 ans, Anna Cacheteux, demeurant rue de Tourcoing, cour Flipo, 16, jouait sur le trottoir de la Banque de France. Des individus masqués la poursuivaient en passant et la firent tomber sur la chaussée. A ce moment, arrivait une voiture appartenant à M. Chevalier et conduite par M. Augustin Ballière.

Le conducteur ne put arrêter sa voiture à temps et une roue de l'avant-train passa sur le corps de la pauvre petite. M. le docteur Delattre n'a constaté aucune blessure, mais il craint des lésions internes. M. le commissaire de police du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

Une arrestation pour vol

M. Broigne, commissaire de police, a fait mettre en état d'arrestation, mardi soir, à la suite d'une plainte déposée, un nommé Ernest Landoury, âgé de 20 ans, tisserand, demeurant rue Saint-Rock, 69.

Cet individu avait dérobé, à un camarade qui déménre à la même adresse, un sieur Spilemont, une somme de 40 francs.

Après l'avoir interrogé, M. Broigne a fait écrouer Landoury au dépôt.

Ivresse et violences

Les agents de service, rue Inkermann, ont arrêté, mardi après-midi, vers 3 heures, une nommée Florine Ladsous, âgée de 37 ans, demeurant rue de la Chapelle-Lorette, qui était ivre et battait son mari Arthur Hiroux. L'ivrogesse a été écrouée au dépôt.

Tombée malade dans la rue

Mardi matin, vers onze heures et demie, une dame Louise Marchand, âgée de 21 ans, soignée, demeurant rue de Tourcoing, cour Flipo 18, passait place Nadaud, quand tout-à-coup elle s'affaissa sur la chaussée.

M. le docteur Debuchy, après lui avoir donné des soins l'a fait transporter en voiture à l'Hôtel-Dieu où elle a été admise d'urgence.

Menus faits

Un rapport a été fait à la charge de M. Samuel Weil, négociant, pour défaut de balayage.

Ne mangez que le beurre de la Grande laiterie **LA NORMANDIE**

Toujours frais, toujours exquis et garanti pur.

Mendicité

Un nommé Adolphe Fourmeaux, âgé de 15 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue de Courtrai, a été arrêté hier après-midi, vers quatre heures, rue de l'Epeuleit, pour mendicité.

Communication

La fête intime de la Société de gymnastique et de jeux athlétiques « Adamas » qui devait avoir lieu dimanche prochain est remise à la demande générale au samedi suivant 13 mars.

Les membres honoraires recevront leur carte d'invitation dans le courant de la semaine.

Maladies des voies urinaires

Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste, 24, Place St-Maurice, Lille et 106, rue du Grand-Chemin, Roubaix, reçoit tous les mardi, jeudi, samedi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir.

LE ROI DES CAFÉS

2 MÉDAILLES D'OR

Qualité extra — Mélange spécial

Chombart - Dumont

ROUBAIX

TOURCOING

Exercice musical

Dimanche prochain, 7 mars, à 5 heures 1/2 du soir, aura lieu, dans la salle d'audition de l'Académie de musique, un exercice musical par les élèves des diverses classes.

Nous publierons demain le programme.

Arrestation d'un expulsé

L'agent de police Dumortier a arrêté hier à la ferme Tiberghien, rue de l'Epinette, le nommé Joseph Vandamme, 33 ans, ouvrier agricole et à Vine St-Elois (Belgique).

Cet individu est expulsé du territoire français.

A la Société de Géographie

La réunion de dimanche prochain, la dernière de la saison, sera particulièrement importante. En effet, nous avons pu, pour cette séance, obtenir le concours d'un des plus distingués professeurs de la Sorbonne, M. Marcel Dubois. Le sujet qui y sera traité présente également un intérêt exceptionnel pour la place : *Evolution et l'avenir du commerce commercialiques*. Tous ceux qui suivent ces importantes questions se rattachant à notre commerce extérieur voudront entendre une conférence qui, présentée par un orateur de marque, M. Marcel Dubois, sera aussi attrayante qu'instructive.

Cours de geographie commerciale et coloniale

Aujourd'hui, lundi, à huit heures et demie, sera lieu le cours de geographie commerciale et coloniale, Square La Salle.

Mendicité

La nommée Catherine Selosse, 74 ans, a été arrêté sous l'inculpation de mendicité.

Croix. — L'Association des anciennes élèves de l'école de la rue de la Gare, dirigée par Mme Mahieu, offrait hier un magnifique concert à ses membres honoraires et à leurs familles.

Disons tout de suite que jamais fête n'eut parut sucrée. Il n'y a que des éloges à adresser aux organisatrices pour l'exécution du programme, remplit à la satisfaction générale, aux artistes qui se sont tous distingués dans leur genre respectif, au nombreux public venu, qui a pu apprécier par une toute des plus correctes et des plus sympathiques les efforts à tes nombreuses associations.

La section de l'Harmonie municipale, dirigée par M. Gadanne, ouvre le concert par un brillant allegro, suivi d'une délicieuse ouverture; tous nos compliments pour l'exécution, qu'a été excellente.

Un chœur, *Le Matin*, par 100 élèves, a soulevé les bravos et les bis de toutes l'assistance. Nos plus sincères félicitations pour la façon parfaite dont les enfants ont interprété les chœurs. La salle entière a fait une ovation.

M. Penel tenor-soliste du Orphéonistes Lillois, a chanté comme de la bonne, c'est-à-dire dans la perfection, « Hymne à Amour » et les « Couplets de Maître Patelin.

Mlle Estelle, toujours dévouée aux Associations, a bien dit l'« Air de Salome », de l'Hérodiade » et le Duo des « Dragons de Villars », où M. Penel lui a donné la réplique.

M. P. Desforet, de Roubaix, s'acclamé avec le talent qui en lui connaît, « Ulysse » de Fr. Coppée et « Fatant vole » de Rivoil de Savery. Il a été abolument parfait.

Mlle B. Demoustier a fait grand plaisir en chantant « Rien a vous dire ».

La partie comique était représentée par M. O. Watteau, de Lille. Le monsieur, qui est déclaré que la salle a été unanime à l'applaudir, et que personne ne se serait fatiguée de le rappeler.

M. G. Bayer, de Lille, s'est acquitté la tâche d'accompagnateur. C'est un artiste consommé qu'il a remplie. On ne a plus d'éloges, à le féliciter de son talent.

Enfin, le concert s'est terminé par une comédie en 2 actes, jouée par les anciennes élèves : le monsieur du moulin-joli.

Il nous faudrait adresser nos félicitations en particulier à pour l'exécution de ces actrices, qui, toutes, ont été excellentes.

Nous prions Mlle B. Demoustin, E. Dumoulin, E. Ramadon, B. Debuchy, J. Dupuis, M. Catry, A. Boag et E. Duprez d'accepter nos compliments les plus chaleureux.

Mon. excellente soirée qui laissera un souvenir plus excellent encore.

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 5 mars à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour :

Continuation de la session ordinaire de février.

1. Hospice. — Reconnaissance légale.
2. Droits de sortie. — Tarif.
3. Branchements sur le domaine public. — Devis et cahier des charges.
4. Fourniture de fonte pour le service des eaux. — Devis et cahier des charges.
5. Vote de crédits et communications diverses.
6. Sonnette de famille.

Croix. — Une nouvelle société, qui prendra pour titre : « Société amicale des anciens combattants décorés, est en voie de formation à Croix.

Une réunion dont l'initiative revient à MM. Jean-Baptiste Lecomte, Lecbrist et Quesnoit, aura lieu à cet effet, dimanche prochain 28 courant, à cinq heures du soir, à l'estaminet Rabo, place St-Martin, à Croix.

Croix. — *Un vol.* — Hier, vers 3 heures, M. H. Lefebvre, âgé de 29 ans, demeurant rue St-Piat, s'absentait avec sa famille. Lorsqu'il revint, vers 9 heures 1/2, il fut surpris de trouver sa porte ouverte. Pris de soupçons, il pénétra seul dans sa maison et crut pouvoir allumer une veilleuse près de laquelle on avait préparé des allumettes, celles-ci avaient disparu. La porte de derrière avait aussi été ouverte.

Le malfaiteur avait dû se servir d'une fausse clef ou d'un crochet.

A la suite de ses recherches, M. Lefebvre a constaté que on avait pris deux pièces de 5 fr. déposées dans un coffret place sur une planche de la garde-robe. C'est dans cette garde-robe qu'on a aussi trouvé un couteau de chasse qui avait disparu dans cheminée.

Les auteurs de ce vol sont activement recherchés par M. Seguin, commissaire de police, qui est descendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Il est bon de remarquer que M. Lefebvre est voisin de M. Masselis chez qui une tentative de vol présentait les mêmes conditions à eu lieu il y a quelque temps.

Un père qui abandonne ses enfants

A WATTRELOS

Hier, M. Clément, commissaire de police, a mis en état d'arrestation le sieur Vantieghem Fidele-Joseph, 46 ans, né en Belgique, pour abandon d'enfants.

Veuf depuis trois ans, le sieur Vantighem a toujours négligé ses enfants. Trois des aînés ont été obligés de quitter le domicile paternel, les deux plus jeunes, Angèle, neuf ans, et Zoé, quatre ans, trop jeunes pour faire, étaient obligés de rester à la maison dans le dénûment le plus complet et ce, pendant que leur père menait joyeuse vie.

Il y a plusieurs semaines déjà que les voisins se sont émus de ces faits. A la fin, indignés de voir le délaissement des enfants ils ont porté plainte.

Les faits étant accablants, M. Clément n'a pas hésité à mettre ce mauvais père en état d'arrestation et à faire conduire les deux fillettes à l'hospice.

Les deux enfants, l'aînée surtout, par crainte de leur père, n'osaient se plaindre. C'est seulement quand elles ont été bien restaurées par les soins du commissaire que leurs langues se sont délivées et elles ont narré leur triste vie.

Halluin. — Avant-hier, vers 10 heures 1/2 du soir, le brigadier des gardes champêtres Brunin, qui était en surveillance dans la rue Verte, a surpris un couple couché à terre se livrant à de joyeux ébats.

Pour mettre fin à leur conversation intime, il les a saisis chacun par un bras.

Chemin faisant le jeune homme a fait un brusque écart et a pris la fuite en Belgique.

Les auteurs de ce délit d'outrages publics à la pudeur sont les nommés ci-après :

Dieuzen Léonard, âgé de 19 ans, demeurant rue Varna.

Dedeux Léontine, âgée de 18 ans, remplaçante de chaleur, rue Frayel.

Procès verbal a été dressé contre eux.

Mouvaux. — *Pigeons-voyageurs; avis.* — Les propriétaires de pigeons-voyageurs regulièrement autorisés par M. le préfet à entraîner au colombier de ces volatiles, sont invités à se présenter à la mairie munis de leur autorisation, du 1er au 15 mars courant, pour faire la déclaration des pigeons qu'ils possèdent et en recevoir récépissés.

Mouvaux, le 26 février 1897.

Le Maire, signé: VINCENT.

LILLE

M. Ghesquière à Nice

Dans une réunion tenue à Lambersart, le frère de M. Henri Ghesquière a excusé celui-ci dont on avait prouvé le concours parce que, n'est-il pas, l'adjoint au maire de Lille a été envoyé à Paris par le Parti Ouvrier. Or, en disant cela, le jeune Ghesquière a tout simplement commis un mensonge. M. Henri Ghesquière est bien parti vendredi dernier par l'express de une heure 23 pour se rendre à Nice où il a assisté — tout comme un millionnaire — au carnaval et à la bataille de fleurs. Bourgeois va!

Accidents

Hier, vers 10 heures et demie du matin, la petite Lucie de Busschère, âgée de 13 ans, demeurant rue Jules Guesde, 109, travaillant à la filature de M. Crépy, boulevard de la Moselle, voulut retirer de son métier un morceau de coton. Elle eut la main droite prise sur l'engrenage et le mettre cuitérement Moyennant que la première phalange de l'annulaire.

Après avoir reçu les premiers soins dans la fabrique elle a été transportée d'urgence à l'hopital de la Charité.

LE NORD

COUPS DE COUTEAU

à Canteleu-Lambersart

Une querelle bientôt suivie d'une rixe, au cours de laquelle le couteau a joué un rôle actif, a eu lieu dans un cabaret-boy-ouvert la rue du Moulin, 19, à Canteleu-Lambersart.

Voici comment les choses se sont passées :

Dans la nuit de mardi à mercredi des individus masqués se disputaient dans l'estaminet Vanhoren, comme la querelle menaçait de dégénérer en rixe, la femme d'un ferrés de justice appelé Dupuis, âgé de 23 ans, voulut intervenir. Pour prévenir fut tort, car d'un violent coup de pied dans le ventre, Rousseau la jeta par terre puis s'adressant à son ancien adversaire, il l'en frappa de quatre coups de couteau dans le dos.

Le blessé tombe baigné dans son sang tandis que le meurtrier prenait la fuite.

On se porta au secours du malheureux et on le transporta à son domicile. Le docteur Martin appelé aussitôt donna ses soins au blessé dont l'état est grave. Il a reçu deux autres coups de couteau dans le dos.

Nous apprenons que M. Wattelle, conseiller de Lille, a accepté la tâche d'accompagnateur. C'est un artiste consommé qu'il remplie. On ne a plus d'éloges, à le féliciter de son talent.

Enfin, le concert s'est terminé par une comédie en 2 actes, jouée par les anciennes élèves : le monsieur du moulin-joli.

Il nous faudrait adresser nos félicitations en particulier à pour l'exécution de ces actrices, qui, toutes, ont été excellentes.

Nous prions Mlle B. Demoustin, E. Dumoulin, E. Ramadon, B. Debuchy, J. Dupuis, M. Catry, A. Boag et E. Duprez d'accepter nos compliments les plus chaleureux.

Mon. excellente soirée qui laissera un souvenir plus excellent encore.

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira le vendredi 5 mars à 8 heures et demie du soir.

Ordre du jour :

Continuation de la session ordinaire de février.

1. Hospice. — Reconnaissance légale.
2. Droits de sortie. — Tarif.
3. Branchements sur le domaine public. — Devis et cahier des charges.
4. Fourniture de fonte pour le service des eaux. — Devis et cahier des charges.
5. Vote de crédits et communications diverses.
6. Sonnette de famille.

Croix. — Une nouvelle société, qui prendra pour titre : « Société amicale des anciens combattants décorés, est en voie de formation à Croix.

Une réunion dont l'initiative revient à MM. Jean-Baptiste Lecomte, Lecbrist et Quesnoit, aura lieu à cet effet, dimanche prochain 28 courant, à cinq heures du soir, à l'estaminet Rabo, place St-Martin, à Croix.

Croix. — *Un vol.* — Hier, vers 3 heures, M. H. Lefebvre, âgé de 29 ans, demeurant rue St-Piat, s'absentait avec sa famille. Lorsqu'il revint, vers 9 heures 1/2, il fut surpris de trouver sa porte ouverte. Pris de soupçons, il pénétra seul dans sa maison et crut pouvoir allumer une veilleuse près de laquelle on avait préparé des allumettes, celles-ci avaient disparu. La porte de derrière avait aussi été ouverte.

Le malfaiteur avait dû se servir d'une fausse clef ou d'un crochet.

A la suite de ses recherches, M. Lefebvre a constaté que on avait pris deux pièces de 5 fr. déposées dans un coffret place sur une planche de la garde-robe. C'est dans cette garde-robe qu'on a aussi trouvé un couteau de chasse qui avait disparu dans cheminée.

Les auteurs de ce vol sont activement recherchés par M. Seguin, commissaire de police, qui est descendu sur les lieux et a ouvert une enquête.

Il est bon de remarquer que M. Lefebvre est voisin de M. Masselis chez qui une tentative de vol présentait les mêmes conditions a eu lieu il y a quelque temps.

Un père qui abandonne ses enfants

A WATTRELOS

Hier, M. Clément, commissaire de police, a mis en état d'arrestation le sieur Vantieghem Fidele-Joseph, 46 ans, né en Belgique, pour abandon d'enfants.

Veuf depuis trois ans, le sieur Vantighem a toujours négligé ses enfants. Trois des aînés ont été obligés de quitter le domicile paternel, les deux plus jeunes, Angèle, neuf ans, et Zoé, quatre ans, trop jeunes pour faire, étaient obligés de rester à la maison dans le dénûment le plus complet et ce, pendant que leur père menait joyeuse vie.

Il y a plusieurs semaines déjà que les voisins se sont émus de ces faits. A la fin, indignés de voir le délaissement des enfants ils ont porté plainte.

Les faits étant accablants, M. Clément n'a pas hésité à mettre ce mauvais père en état d'arrestation et à faire conduire les deux fillettes à l'hospice.

Les deux enfants, l'aînée surtout, par crainte de leur père, n'osaient se plaindre. C'est seulement quand elles ont été bien restaurées par les soins du commissaire que leurs langues se sont délivées et elles ont narré leur triste vie.

Halluin. — Avant-hier, vers 10 heures 1/2 du soir, le brigadier des gardes champêtres Brunin, qui était en surveillance dans la rue Verte, a surpris un couple couché à terre se livrant à de joyeux ébats.

Pour mettre fin à leur conversation intime, il les a saisis chacun par un bras.

Chemin faisant le jeune homme a fait un brusque écart et a pris la fuite en Belgique.

Les auteurs de ce délit d'outrages publics à la pudeur sont les nommés ci-après :

Dieuzen Léonard, âgé de 19 ans, demeurant rue Varna.

Dedeux Léontine, âgée de 18 ans, remplaçante de chaleur, rue Frayel.

Procès verbal a été dressé contre eux.

Mouvaux. — *Pigeons-voyageurs; avis.* — Les propriétaires de pigeons-voyageurs regulièrement autorisés par M. le préfet à entraîner au colombier de ces volatiles, sont invités à se présenter à la mairie munis de leur autorisation, du 1er au 15 mars courant, pour faire la déclaration des pigeons qu'ils possèdent et en recevoir récépissés.

Mouvaux, le 26 février 1897.

Le Maire, signé: VINCENT.

DUNKERQUE

ODIEUSE AGRESSION

Lundi soir, un de nos concitoyens, M. S..., a été victime d'une odieuse agression.

Vers 8 heures et demie du soir, il se rendait costumé chez un de ses amis lorsqu'en passant place Calonne il fut assailli par trois individus dont deux soldats.

Sans mot dire, les trois rôdeurs se jetèrent sur M. S..., et le frappèrent à coups de poings et de pieds, puis ils le lancèrent à terre. Ils se mirent alors à le piétiner avec rage et ils l'auraient certainement tué si plusieurs personnes n'étaient accourues.

Les agresseurs en voyant arriver du monde prirent la fuite, mais l'un d'eux après avoir donné un dernier coup à M. S... aperçut son visage s'écrier : « N... de D... on est trompé, c'est pas lui.»

Ces dernières paroles prouvent que M. S... n'était pas la personne que les malandrins attendaient.

La présence des deux soldats parmi les agresseurs fait peut être penser qu'ils attendaient un sous-officier déguisé dont ils auraient à se plaindre.

M. S..., a été littéralement roué de coups.

Il faut espérer que les auteurs de cette odieuse agression ne demeureront pas inconnus.

Coudekerque-Branche. — *Un fort cœur.* — Il y a un an, une femme, Camille Marysaël, fatiguée d'être battue par son mari, se retirait avec son enfant, chez ses parents, habitant Clité Dickson, à Coudekerque-Branche.

Son mari alla la battre jusque là, mais il revint, ces jours derniers, fêter le carnaval de Dunkerque.

Hier, il se rendait masqué à Coudekerque-Branche et appelait sa femme ; une voisine vint prévenir celle-ci que son mari était là, mais elle ne se dérangea pas, car son enfant venait de mourir.

Marysaël monta alors au domicile de ses beaux-parents, et comme sa belle-mère s'opposait à son passage, il la frappa et la poussa si brutalement qu'elle tomba sur le dos et se fendit le crâne. Le malfaiteur a pu se prononcer tellement il y a enflure). Marysaël, toujours furieux, se rua sur sa femme et la battit devant le cadavre de son enfant !

Le maire, informé, fit aussitôt arrêter ce sauvage individu et prévint la gendarmerie qui est allée le chercher à Dunkerque. Il a conduit devant M. le procureur de la République.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Le cas de M. Lejardinier

L'*Officiel* de mardi a publié un décret que nous avons reproduit, ordonnant l'instruction à M. Lejardinier, à Béthune.

D'après des renseignements que nous avons lieu de croire de bonne source, la mesure prise à l'égard de M. Lejardinier et qui d'ailleurs n'entache en rien son caractère, tiendrait à une divergence de vues existant entre le parquet général et le sur la façon dont aurait été conduite l'instruction d'une affaire qui a fait, ces temps derniers, quelque bruit dans notre région.

Il s'agirait, croyons-nous, de l'affaire dite des *avortements d'Hénin-Liétard*.

Le bruit court que M. Lejardinier serait compris dans un prochain mouvement judiciaire et nommé à un autre poste.

Noyé. — Mardi matin, on a retiré du canal d'Aire à La Bassée, au lieu dit le Quatre-Ecluses, un faubourg Caloriers, à Béthune, le corps de M. Pierre Lablan, âgé de cinquante-neuf ans, disparu depuis lundi soir. On suppose que M. Lablan est tombé à l'eau en retournant chez lui.

CONFÉRENCES POPULAIRES

A WASQUEHAL

Dimanche prochain, 7 mars, à six heures du soir, M. Dumoulin, licencié ès lettres, professeur de la Faculté primaire supérieure de Valenciennes, fera dans l'école de garçons de Wasquehal une conférence populaire.

M. Dumoulin traitera le sujet suivant : « Les Chinois : leurs mœurs, coutumes, etc. — Le peuple jaune.

Cette conférence publique et gratuite sera accompagnée de nombreuses projections.

A FACHES

L'association amicale des anciens élèves de Fâches s'organise une conférence qui a obtenu un plein succès. Plus de deux cents personnes, parmi les quelques beaucoup de dames, s'entassaient dans la salle de bal de l'estaminet Lagrée.

M. Coubronne, instituteur à Roubaix, avait pris pour sujet de sa conférence « Paris à travers les siècles ». C'est dans le plus grand silence et au milieu des applaudissements que M. Coubronne a développé, pendant plus d'une heure et demie, son sujet accompagné de nombreuses projections sur les fortes politiques et de nombreuses projections lumineuses.

M. Le Maire, M. Marchand, adjoint au maire, ainsi que la plupart des membres du conseil municipal présidaient cette belle soirée, qui s'est terminée par un allocution de M. Delaby, président de la société *les bientaits de l'association*. Une quête a été faite pendant la soirée en faveur de l'œuvre.

La quête s'est élevée à 25 francs. Espoir que cette recreation se renouvellerait prochainement.

A SOMAIN

Nous avons en la bonne fortune de posséder dimanche dernier M. Melchior, professeur à Lyon de Lille qui nous a fait avec un grand nombre de projections lumineuses, la magnifique conférence sur l'*Poème de Verrailles*.

Pendant près de deux heures, M. Merchior a charmé son auditoire de plus de trois cent personnes et de nombreux applaudissements lui ont prouvé qu'il était en communion d'idées avec lui.

M. Merchior est un admirable conférencier qui connaît merveilleusement son sujet. Non seulement il nous fait voir par la mons une toile de détail et les habitudes de la cour de Louis XIV, mais il nous montre en même temps par des considérations d'une haute portée philosophique les enseignements patriotiques que l'on peut tirer d'une visite au palais du grand roi.

Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour la bonne soirée qu'il nous a fait passer, et qui, nous l'espérons, sera pas la dernière.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

L'affaire des bijoux de Lille

La Chambre des appels correctionnelle de la Cour de Douai a rendu, mercredi, à midi, son arrêt dans l'affaire des bijoux de Lille, dont nous avons longuement parlé ces jours-ci.

L'arrêt confirme le jugement rendu en première instance par le tribunal correctionnel de Lille, qui avait condamné Mlle Lorrain, à un an de prison et 500 francs d'amende, les sieurs Verbeyden à quatre mois et 200 francs, Grimel à deux mois et 100 francs tous trois avec sursis de cinq ans.

Le sieur Thellier est condamné à quatre mois de prison et deux cents francs d'amende, sans sursis.

Pour le surplus, et notamment la répartition entre les complices des dommages-intérêts, la cour a confirmé la sentence des premiers juges.

Bronnes d'art : Galeries Lilloises.

MM. les LIMONADIERS et CABARETIERS qui n'achètent pas directement le VIN de Bourgogne-Tritine chez nous, sont instamment priés d'exiger de leurs fournisseurs l'étiquette **Bourgogne-Tritine** sur la bouteille, pour éviter toute erreur sur la marchandise livrée.

TRILLES et Fils.

Nouvelles à la Main

Les bonnes années.

Dans un dîner :

— Ce qui m'agace, c'est l'air perpétuellement satisfait qu'a Louline. Tenez, voyez-la en train de manger des huîtres. Paraît-elle assez contente d'elle !

— Dites tout bonnement qu'elle se gobe.

***

Chez un quincaillier :

— Tiens, qu'est-ce que ta fais là ?

— Figure-toi, ma chère que je viens acheter une cage a serins.

— Tu le mets dans tes meubles ?

BRULE-MAISON.

CONNAISSANCES UTILES

Comment savoir si une bouteille est en verre de bonne qualité ?

Pour s'assurer si une bouteille est de bonne qualité, il n'y a qu'à la remplir d'eau, y ajouter 10 grammes de *tartrique* et agiter pour faire dissoudre. Au bout de cinq ou six jours, s'il ne s'est rien produit, le verre est de bonne qualité ; si, au contraire, la solution est devenue gélatineuse, ou s'il s'est produit des cristaux qui sont déposés au fond de la bouteille, le verre doit être considéré comme de mauvaise qualité.

Bonhomme FRANKLIN.

PETITE CORRESPONDANCE

O. D. I. — C'est un propos de mécontent : il n'y pas lieu de s'en inquiéter. — *N. R.* L'interdiction de la police municipale. Le droit en est incontestable.

Victor Gogo. Lille. — Les renseignements en matière financière sont choses si délicates que nous ne pouvons répondre à votre demande de placement d'argent.

LE FACTEUR

Etat-Civil de Roubaix

Du 3 mars

Naissances — Marie Vermeersch, rue l'Ommelet 171 — Adèle Bassette, rue Grettignier, maison Dupont — Fernand Hayghe, rue l'Hermitage 120 — Hélène Delporte, rue Jean 6 — Louise Lefebvre, rue d'Inkermann 25 — Palmyre Devos, rue Cécéron, maison Slorp — Georges Delmotte, rue Bourdon, impasse Devernay 3 — Palmyre Duquenne, rue Gambetta, 40 — Albert Barbe, rue Albert Baric, rue Ste-Elisabeth, cour Descaver 1.

Décès — *Félix Lorez*, 43 ans, Hôtel-Dieu — Marie Carbonnier, rue l'Alouette 41 — Julie Vandystadt, 6 mois, rue Roms 63 — Pétrimus Destaerke, 72 ans, rue Guingouette, cour Duhamel 10 — Marie Dewolf, 37 ans, rue d'Alger — Sophie Faille, 65 ans, rue Fontenoy 127 — Ernest Broquin, 1 mois, rue Magenta 11 — Clémence Werner, 25 ans, rue Lannoy 260 — Emile Van Laethem, 3 mois, rue Long.-Haies 20—Albert Belin, 10 mois Long.-Haies, cour Capart, 3 — Julien Van Nathem, 1 mois 1/2, rue d'Alger, cour Briet 10.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 3 mars

Naissances. — Romaine Cuvelier, rue Chemin-Neuf — Charles Chaubret, boulev. Gambetta — Félicie Poercke, rue Basse — Jean Wagnon, rue Parmentier.

Décès — Joséphine Balsac, 80 ans, rue de Lille (Petites-Sœurs) — Hélène Clarisse, 2 mois, rue Vivrois — Ernest Lièvin, 1 mois, rue St-Joseph, 49 — Maxime Coppenolle, 50 ans, marchand de fruits, rue du Tilleul 77 — Edouard Ameel, 54 ans, garçon boulanger, hôpital civil.

FINANCES

Paris, le 3 mars 1897.

Transactions excessivement calmes avec des cours empreints d'une grande fermeté : on ne saurait demander raison au lendemain de l'liquidation aussi laborieuse que celle qui vient de se passer.

Le 3 0/0 clôture à 102.97.

Le 3 1/2 0/0, à 105.87.

Le Serbe amortissable 5 0/0 est plus actif, à 63.

Les Sociétés de Crédit se présentent en bonnes tendances :

Crédit Foncier, 698.

Comptoir National d'Escompte, 564.

Crédit Lyonnais, 763.

Société Générale, 517.

Nous maintenons, sur l'action du Rue Anor. On sait que la Société a résolu le problème de l'application du système Acher aux lampes à pétrole : elle réalisera de ce fait des bénéfices importants qui viendront s'ajouter à ceux produits par la vente des appareils à l'usage de l'éclairage.

Les cours de l'obligation Tréhaux-Vatures continuent à progresser ; on est à 365 et selon nos prévisions on ira certainement plus haut.

La Compagnie Electricité et Force a pour objet un service de première nécessité ; aussi était-ce de prévoir que ses obligations verraient un jour des cours plus élevés que ceux d'aujourd'hui.

Les capitalistes qui mettent en portefeuille au comptant les obligations Compagnie Centrale ne commettent fort pas de sage prévoyance.

Le rapport du « Manager » de la New Midas pour le mois de décembre, explique que le travail des pilons a été de 8 tonnes par jour au lieu de 7 tonnes 250, chiffre **du mois précédent**. 4 nouvelles vagues pour la cyanuration venant d'être terminées. Actuellement des 4 autres était activement poussée.

Excellente tenue des Chemins Français.

BOURSE DE LILLE

Du 2 mars 1897

Emprunts (rélies et départements).

Département du Nord 1879 (obl. 1000, 142.50, Amens 1879 (obl. 500).

Lille 1893 (obl. 500), 507.

Roubaix 1893 (obl. 500), 500.

Obligations diverses.

Gaz de Wazemmes, tre ot 2e (r. 5.000), 512.50.

Gaz de Wazemmes, 1e (r. a 500), 525.

Charbonnages (actions)

Mines d'Aniche (ancien) 2e ake du Nord (part.), 880. — Bruay p., 1.240. — Bully-Grenay p., 2.100. — Courrières p., 1.610. — Douchy p., 784. — Douvrin p., 115. — Bourgeois, compte cont. p., 1100). — Escarpelle (s. 500), p. n., 2570. — Lievin p., 1.720. — Lens-les-Aire (Ex. anon. 500, p.) p., 740. — Marles 50 0/0 (S. Raimbaux) n. 2100). Meurchin (a. 100 t. p.) p., 1300.

Charbonnages (obligations)

Douvrin 91 (remb. a 500) t p., 508.50.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, UL